



Grenoble, le

20 DEC. 2023

**Margot BELAIR**  
ADJOINTE AU MAIRE  
URBANISME - QUARTIER DE L'ÉCOLE DIDEROT

**Gilles NAMUR**  
ADJOINT AU MAIRE  
ESPACES PUBLICS - NATURE EN VILLE -  
BIODIVERSITÉ ET FRAÎCHEUR, VÉGÉTALISATION -  
MOBILITÉS  
CIRCULATION - STATIONNEMENT - PRÉ -  
CONTENTIEUX - RÉGLEMENTATION DE LA  
PUBLICITÉ - QUARTIER DE L'ÉCOLE SIDI BRAHIM

Réf: DVI/MB/SU/n°2023/01

**Monsieur Bernard PRIVAT**  
Président de la Commission d'enquête  
MAIRIE DE FONTAINE  
89 MAIL MARCEL CACHIN  
38600 FONTAINE

**Objet: Contribution de la Ville de Grenoble à l'enquête publique unique relative au projet de création d'une liaison par câble entre Fontaine, Sassenage, Grenoble et Saint-Martin-le-Vinoux**

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Nous faisons suite par la présente d'une part à l'avis de la ville de Grenoble à votre disposition dans le dossier d'enquête publique (pièce C) et d'autre part aux échanges que vous avez eus avec la ville de Grenoble à l'occasion de cette enquête publique.

Nous avons pris connaissance du dossier d'enquête publique dans son intégralité et notamment des réponses apportées par le maître d'ouvrage suite à l'avis de la ville de Grenoble du 7 novembre 2022.

Nous avons aussi pu prendre connaissance de l'avis de l'autorité environnementale du 28 février 2023 (postérieur donc à l'avis de la ville de Grenoble) et des réponses apportées par le maître d'ouvrage aux nombreuses recommandations formulées.

La faiblesse des réponses apportées par la maîtrise d'ouvrage aux fortes réserves de la Ville et aux recommandations de l'autorité environnementale ne font que renforcer l'avis de la ville de Grenoble sur ce projet.

À aucun moment il n'est en effet question pour la maîtrise d'ouvrage ni de questionner la priorisation du projet, ni de l'améliorer, ni même d'actualiser les études de mobilités afin de vérifier sa pertinence.

La demande de l'autorité environnementale de conditionner la réalisation du projet à la réalisation effective du projet Portes du Vercors n'est pas suivie. Les réponses apportées à la ville de Grenoble ne portent en aucun cas sur les réserves formulées et donc ne peuvent les lever.

Au regard de ces éléments, nous tenions par la présente à réaffirmer que la ville de Grenoble ne souhaite pas prioriser le câble pour desservir le quartier de la Presqu'île.

Nous souhaitons également insister sur un point particulier: la desserte de la Presqu'île en transport en commun.

Cela a pu vous être indiqué, ce projet de câble se fait au détriment d'autres projets plus prioritaires pour desservir ce site stratégique au point de vue local, national mais aussi international.

Tout particulièrement, l'utilité du câble semble moindre que celle du bus à haut niveau de service Grésivaudan - Grenoble - Presqu'île. Or pour rappel, en termes de flux de déplacements, les interdépendances les plus fortes sont celles de la Métropole avec le Grésivaudan, avec 126 000 déplacements journaliers.

Ces deux projets auraient dû être proposés en même temps aux usager-es en fin d'année 2023, selon le PDU2030 adopté le 7 novembre 2019, voté à l'unanimité et dont les projets sont aujourd'hui réorientés sans concertation:

Le projet de BHNS prévoit une ligne totalement en site propre, avec deux variantes pour le terminus, dont celle, plébiscitée par la concertation, qui plaçait le terminus dans le secteur Oxford. Le projet de BHNS n'est toujours pas réalisé à l'exception de quelques aménagements sur Meylan, et ce malgré l'adoption du PDU2030 (dans lequel le projet figurait), et malgré une concertation qui a réuni environ 800 personnes en 2019 (présences en réunion publique et avis exprimés).

Les passages en site propre des axes Jean Pain, Viallet - Gare ne sont plus à l'ordre du jour. Le passage inférieur sous le pont SNCF rue Tarze, nécessaire pour desservir Oxford, n'est pas priorisé et, nouveauté, il serait même écarté (voir courrier ci-joint).

Ce projet de BHNS prolongé jusqu'à Oxford est pourtant fortement demandé par les habitant-es des quartiers Gare, Jean Macé et Presqu'île, comme en atteste la récente pétition reçue sur ce sujet et jointe en annexe du présent courrier.

Nous estimons que le projet de BHNS est bien plus prioritaire que le câble pour Grenoble, la Presqu'île, ses habitant-es et ses nombreuses entreprises.

Il offre une vraie offre de transport, avec une régularité et une fiabilité des temps de parcours, notamment pour les nombreux salarié-es, visiteur-es, cadres travaillant à la Presqu'île dont beaucoup résident dans l'Est de l'agglomération.

Le projet de BHNS est aussi pensé en lien avec les autres moyens de mobilités: pôle d'échange Charmeyran, lien facilité avec la gare ferroviaire et la gare routière. Il permet une amélioration des itinéraires cyclistes et piétons et une requalification de plusieurs espaces publics importants.

Il permet de proposer une réelle offre attractive aux habitant-es du Grésivaudan, de Meylan et bien sûr de Grenoble. Cela décongestionnerait notamment l'hypercentre de Grenoble en réduisant le nombre de pendulaires se rendant à la Presqu'île.

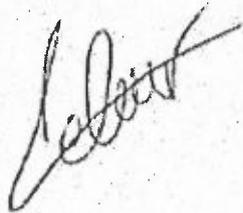
Nous ne pensons pas que la réalisation d'une station pour le Tram B sur la place Mandela vienne compenser cet abandon du BHNS, car elle induit une correspondance longue et complexe avec la ligne C1, pour, seulement, un ou deux arrêts de tramway desservis. Pour rappel le coût du projet du BHNS et du câble sont similaires (le BHNS est estimé entre 51 et 75M€, 52 à 79M€ si on inclut le pôle d'échange Charmeyran).

Surtout le BHNS vise une fréquentation de 15 000 à 20 000 personnes par jour soit 3 à 4 fois plus que le câble. Comment prioriser un projet qui transporte 3 à 4 fois moins de voyageur-euses pour un coût similaire ?

En l'état actuel du dossier nous ne pouvons donc qu'être défavorables à ce projet de liaison par câble et demandons au maître d'ouvrage qu'il reconsidère le projet du BHNS.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions, Monsieur le Président de la commission d'enquête, de recevoir nos sincères salutations.

**Margot BELAIR**



**Gilles NAMUR**



